

# JEUDI 28 AVRIL 2016 à 10h30

Jeunes, salariés du privé et du public, retraités, privés d'emplois, en famille et tout simplement : CITOYENS.

**Retrait du Projet de Loi El Khomri**

**MANIFESTONS**

**Rdv Bourse du travail à TARBES**



Après plus d'1 mois de mobilisations, le Premier ministre a annoncé le 11 avril des mesures. La plupart d'entre elles reprennent des propositions portées par nos organisations syndicales et de jeunesse, comme l'aide à la recherche du premier emploi ou l'augmentation de la rémunération des apprentis et la réforme du mode de calcul pour intégrer la qualification. Mieux vaut tard que jamais !

Les modalités de financement restent encore à préciser. Quant à la sur-taxation des contrats précaires, il s'agit d'une exigence de longue date, mais dont l'effectivité dépend de l'assiette (qui doit inclure tous les contrats précaires, CDD, CDD d'usage, Intérim...) et du taux qui doit permettre de générer des recettes nouvelles pour l'assurance chômage... **Pas question que cette sur-taxation s'accompagne d'exonérations supplémentaires pour les CDI !**

**Mais le gouvernement refuse toujours d'entendre la première revendication des jeunes et des salariés :**

**Le retrait du projet de loi Travail.**

Une majorité de français soutient cette revendication, rejetant cette loi de casse des droits des salariés et qui répond essentiellement aux exigences du MEDEF.

En inversant en effet la hiérarchie des normes, ce projet de loi permet de « **travailler plus pour gagner moins** », notamment avec **l'extension des forfaits jours et la baisse de la rémunération des heures supplémentaires**. Il facilite considérablement les licenciements avec les accords compétitivité et va généraliser les logiques de dumping social en tirant les salaires et le paiement des qualifications vers le bas.

**Ces premiers reculs du gouvernement sont dus à la mobilisation, il faut désormais amplifier la mobilisation et obtenir le retrait du projet de loi !**

## **Nous pouvons gagner !**

**TOUS ENSEMBLE EN GREVE ET EN  
MANIFESTATION LE 28 AVRIL 2016.**

# Le Monde selon EL KHOMRI

Pour embaucher .....Il faut licencier qu'ils nous disent  
et avec le projet El Khomri c'est plus facile ..... de LICENCIER.

Une baisse d'exploitation ou d'activité au moins égale à 1 trimestre pour une entreprise de moins de 11 salariés, à 2 trimestres consécutifs pour une société de 11 à moins de 50 salariés, à 3 trimestres consécutifs pour une entreprise de cinquante à moins de trois cents salariés, et quatre trimestres consécutifs pour une société d'au moins trois cents salariés, **et même si on appartient à une multinationale qui fait des bénéfices : LA PORTE EST OUVERTE.**



## Accords dits de préservation et de développement de l'emploi :

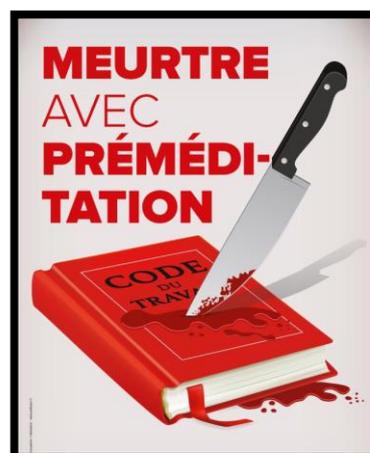
Même sans difficultés dans l'entreprise..... augmenter le temps de travail, modifier l'organisation du travail, réduire la rémunération globale **AVEC EL KHOMRI C'EST POSSIBLE !**

Tout refus du salarié d'appliquer les conditions définies par l'accord se solde par un licenciement pour cause réelle.

## Les accords d'entreprises permettront de déroger à la loi :

Les heures supplémentaires pourront être majorées de 10 % au lieu de 50 % à l'heure actuelle.

La modulation du temps de travail devient possible sur trois ans ce qui veut dire qu'il faudra attendre 3 ans pour que les heures sup soient payées !



## LE CODE DU TRAVAIL VU PAR VALLS



Possibilité de fractionner les 11 heures de repos quotidien pour les salariés dits au forfait.

Les dérogations pour travailler 60 heures par semaine sont facilitées et l'inspection du travail court-circuitée.

**LA LOI VALLS-HOLLANDE-EL KHOMRI-GATTAZ  
C'EST LA REGRESSION SOCIALE POUR TOUS !  
Tous en manifestation le 28 avril !**